



CETTE SEMAINE

RETRAITES : LE DANGER MACRONISTE

DÉBAT : LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

TOULOUSE : NON À LA ZFE !

ILS ONT OSÉ !

MAUVAISE POCHE

Lundi, le ministre délégué aux Comptes publics Gabriel Attal a présenté son "plan de lutte contre la fraude sociale". Au lieu de récupérer les 100 milliards d'euros qui s'envolent chaque année dans les paradis fiscaux plutôt que d'atterrir dans les caisses de l'Etat, la macronie choisit de s'attaquer aux plus petites poches, insinuant que les plus précaires seraient de gros fraudeurs. Pour rappel, la CNAF a comptabilisé le montant de la soit disant fraude sociale, qui s'élève à 351 millions d'euros pour l'année 2022, soit environ 285 fois moins que la fraude fiscale estimée en France. Dans le monde de Macron, on récompense les gentils riches avec des cadeaux fiscaux et on punit les méchants pauvres, fraudeurs et fainéants. Ce monde là, on n'en veut pas : taxons les riches !

LE BULLETIN CLOUET

Hadrien Clouet, député de la circonscription de la Haute-Garonne
TOULOUSE - BEAUZELLE - BLAGNAC - CORNEBARRIEU - MONDONVILLE

À L'ASSEMBLÉE

RETRAITE : LE DANGER MACRONISTE



Mercredi dernier nous examinions la proposition de loi du groupe Liot visant à abroger la réforme des retraites en commission des Affaires sociales. La veille, la macronie et le groupe LR se sont adonnés à un jeu savant de chaises musicales : tous·tes les député·es ayant affiché leur opposition à la réforme des retraites siégeant à la commission ont été remplacé·es par des collègues partisan·es de la retraite à 64 ans. Par cette manœuvre, la minorité présidentielle s'assurait de remporter le vote pour la suppression de l'article 1er du texte qui portait sur l'âge de départ à la retraite. Résultat du vote : 38 POUR, 34 CONTRE et 1 ABSTENTION. En votant la suppression de cet article, la macronie nous coupait l'herbe sous le pied : pour réintégrer la question de l'âge de départ dans la PPL (examinée en séance le jeudi 8 juin), il faudra déposer un amendement, que la Présidente de l'Assemblée nationale s'empressera de rendre irrecevable sous prétexte de l'article 40 de la Constitution. Mais les coups bas ne s'arrêtent pas là. En plein examen du texte, la Présidente macroniste de la commission des Affaires sociales Fadila Khattabi, a décidé de priver les député·es présent·es de leur droit d'amendement. Du jamais vu dans cette République : le parti présidentiel retire aux parlementaires leur droit fondamental. A quoi sert un député s'il ne peut plus amender un texte de loi ? Les représentants du pouvoir exécutif l'ont prouvé plus d'une fois, ils sont prêts à tout pour imposer de force leurs politiques. Ces derniers événements sont d'une gravité sans pareille, un tel déni démocratique doit nous alerter. La macronie crée ainsi un précédent et ouvre la porte à l'autoritarisme. Que ce passera-t-il si l'extrême droite arrivait un jour au pouvoir de notre pays ? Elle pourrait gouverner à son aise et s'installer dans le nid douillet que Macron lui aura préparé. Face à ce nouveau coup de force, mobilisons nous le 6 juin pour défendre nos droits !

EN BAS DE CHEZ NOUS

TOULOUSE : NON À LA ZFE !



Toulouse - 5 juin : Avec mes collègues député·es de Haute-Garonne Christophe Bex, François Piquemal et Anne Stambach-Terrenoir, nous demandons dans un communiqué de presse ([à lire ici](#)) la **suspension de la ZFE** (Zone à Faible Emission) toulousaine. Le dispositif Crit'Air

est **écologiquement absurde** puisqu'il se base sur l'année du véhicule et son type de carburant : donc un 4x4 récent pourrait rouler en ZFE mais pas une petite citadine ancienne... **Injuste**, ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir une voiture neuve sont exclus. **Développons les transports en commun plutôt que de chasser le peuple des centres-villes !**

AGENDA

• LUNDI 5

- Commission Affaires sociales : PPL (Horizon) pour l'amélioration de l'accès aux soins
→ **A amender !**

• MARDI 6

- Auditions sur la représentativité patronale
- 14H : Manifestation contre la réforme des retraites et la défense de nos droits (Paris)

• MERCREDI 7

- Commission Affaires sociales : PPL pour l'amélioration de l'accès aux soins (suite)

• JEUDI 8

- Séance (niche LIOT) : examen de la PPL visant à abroger la réforme des retraites
→ **Pour !**

• VENDREDI 9

- 11H : RDV avec le DASEN 31 (éducation nationale)

• SAMEDI 10

- 11H30 : Village Pride place du Capitole
- 14H30 : Départ de la Pride
- 17H : 20 ans de la Glanerie (la Glacière)
- 19H : Soirée de soutien grèves éducation nationale "Fête de l'éducation 31" (Compans)

• DIMANCHE 11

- 10H - 18H : Agora IFI 31

REJOIGNEZ-NOUS



hadrien.clouet@assemblee-nationale.fr



facebook.com/HadrienClouet

L'ASSEMBLÉE HORS LES MURS

DÉBAT : LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX



Millau - 1 juin : Aux 25ème assises des petites villes de France, je participais à un débat sur la désertification médicale face à la ministre chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé Agnès Firmin Le Bodo. Je portais notre proposition de loi transpartisane contre les déserts médicaux ([à lire ici](#)) qui sera débattue cette semaine à l'Assemblée nationale. Notre proposition repose sur 3 principes :

- **Régulation** : installation libre des professionnels de santé en zone sous-dotée, limitée au renouvellement en zone surdotée.
- **Démocratisation** : ouverture de prépas publiques, création de l'école normale de santé.
- **Adaptation** : ouverture de financements publics dans les territoires sous-dotés pour permettre la création de postes salariés en centres de santé et développement des guichets uniques d'accompagnement, à l'installation et tout au long de la carrière.

La ministre opte pour la **politique de l'autruche** : elle **refuse la régulation de l'installation** et avance de faux arguments ([résumé ici](#)). Le blabla macroniste ne sert à rien, pour lutter contre les déserts médicaux il faut **réguler l'installation, développer l'accès aux études de médecine et proposer des financements pérennes !**